

GLENCORE

Glencore Canada

Commentaires et recommandations pour les consultations
pré-budgétaires 2026-2027 axés sur le renforcement du
secteur des minéraux critiques et stratégiques au Québec



Table des matières

Introduction	3
À propos de Glencore au Québec	4
Recommandations	
Recommandation 1 : Ajuster la limite du crédit d'impôt remboursable des entreprises aux opérations individuelles.	6
Recommandation 2 : Retirer le plafond de 100 M\$ au Credit d'Impôt Relatifs aux Ressources afin de continuer à inciter l'exploration des gisements de MCS polymétalliques et reconnaître le Québec arctique.	6
Recommandation 3 : Soutenir les coûts d'électricité des opérations critiques de traitement des minéraux en indexant les tarifs d'électricité sur les prix des matières premières.	7
Recommandation 4 : Mettre en place un programme de financement dédié au traitement des minéraux critiques, comme l'Ontario l'a fait l'année dernière.	8
Recommandation 5 : Soutenir les activités de recyclage des minéraux critiques afin que le Québec puisse être un précurseur dans ce segment de la chaîne de valeur.	8
Recommandation 6 : Collaborer avec les gouvernements (fédéral et provincial) afin d'obtenir des matières premières à base de cuivre provenant des mines de l'Ouest canadien pour les transformer au Québec, tout en améliorant les infrastructures et les corridors logistiques à l'échelle nationale.	9
Recommandation 7 : Mobiliser les partenaires afin de tirer parti des opportunités à court terme dans le nord du Québec.	10
Conclusion	11



Introduction

Alors que le ministre des Finances souhaite recueillir des commentaires en prévision du budget 2026-2027 du Québec, Glencore est heureuse de lui soumettre les observations et recommandations ci-dessous pour examen.

Glencore est l'une des plus grandes sociétés minières diversifiées et l'un des plus importants fournisseurs de minéraux critiques au Canada. Disposant de 11 400 employés et sous-traitants travaillant dans neuf mines et cinq installations de traitement des métaux au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique, nous sommes un producteur et un recycleur pancanadien de minéraux critiques et stratégiques (MCS), notamment le nickel, le cuivre, le zinc, le cobalt et les métaux du groupe du platine, ainsi qu'un important producteur et exportateur de charbon métallurgique.

Le Québec présente des avantages significatifs en matière de minéraux critiques, qu'il s'agisse de la richesse de ses gisements naturels, de ses activités d'exploitation et de traitement de classe mondiale ou des industries en aval qui utilisent les matériaux traités pour fabriquer des produits destinés aux marchés mondiaux. Face à la demande mondiale croissante en MCS, mais aussi à l'évolution de la dynamique géopolitique et à la concurrence féroce dans tous les segments de la chaîne de valeur – de l'exploitation minière au traitement, en passant par la fabrication et le recyclage –, le Québec doit maximiser ses avantages pour saisir les opportunités et assurer le succès à long terme du secteur.

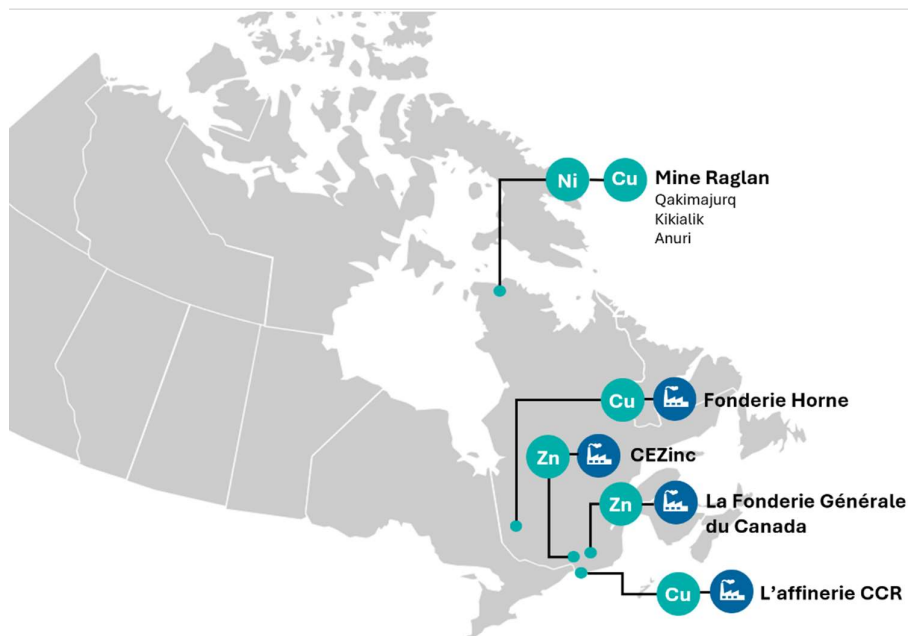
Glencore félicite le gouvernement du Québec d'avoir récemment lancé sa nouvelle Stratégie québécoise pour la valorisation des minéraux critiques et stratégiques 2025-2031. Nous pensons que cette stratégie jette les bases d'un écosystème compétitif qui soutient les activités d'exploitation minière, de traitement et de recyclage dans la province. Nous sommes également ravis de constater que le cuivre, le nickel, le cobalt et le zinc figurent toujours sur la liste officielle des minéraux critiques et stratégiques du Québec. Glencore est fière de produire ces matières premières au Québec, qu'il s'agisse de matières premières extraites (nickel, cuivre, cobalt) ou de métaux fondus et raffinés (cuivre, zinc), car elles sont essentielles à la transition vers les énergies propres, à la fabrication de pointe et à diverses autres applications.

Avec le lancement de la nouvelle stratégie et la volonté du Québec de s'établir comme puissance mondiale dans le domaine des minéraux critiques et stratégiques, le budget 2026-2027 est l'occasion pour le gouvernement du Québec d'examiner les recommandations de Glencore afin d'obtenir des résultats dans le cadre de cette stratégie et de renforcer considérablement le secteur québécois des MCS.

À propos de Glencore au Québec

Au Québec, Glencore et ses prédécesseurs sont actifs depuis près de 100 ans dans l'économie des minéraux critiques et stratégiques. Actuellement, Glencore emploie 3,400 personnes dans ses mines, installations de traitement des métaux et bureaux dans la province :

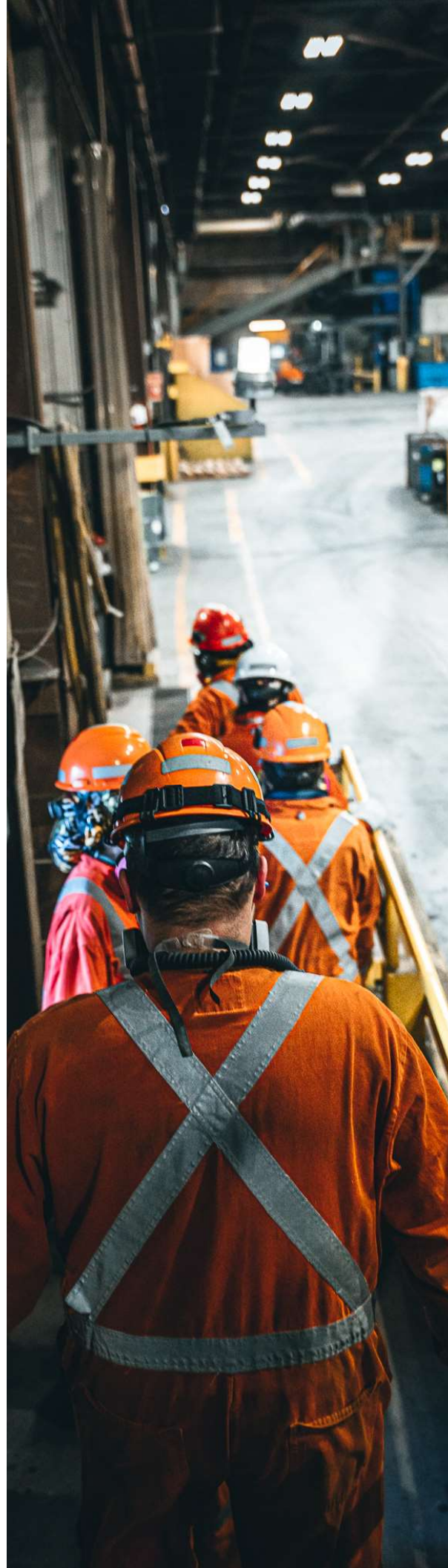
- **Mine Raglan**, au Nunavik, dans le nord du Québec : l'une des mines de nickel les plus importantes et les plus riches en minerai du Canada
- **Fonderie Horne**, située à Rouyn-Noranda : la dernière fonderie de cuivre en opération au Canada
- **L'affinerie CCR**, située à Montréal-Est : la dernière affinerie de cuivre en opération au Canada
- **CEZinc**, située à Salaberry-de-Valleyfield : la plus grande installation de traitement du zinc primaire de l'est de l'Amérique du Nord et l'une des deux dernières installations d'affinage du zinc au Canada
- **La Fonderie Générale du Canada**, située à Montréal : l'un des fabricants les mieux établis dans l'industrie des anodes en alliage de plomb en Amérique du Nord. La Fonderie Générale du Canada est en activité depuis 1955.



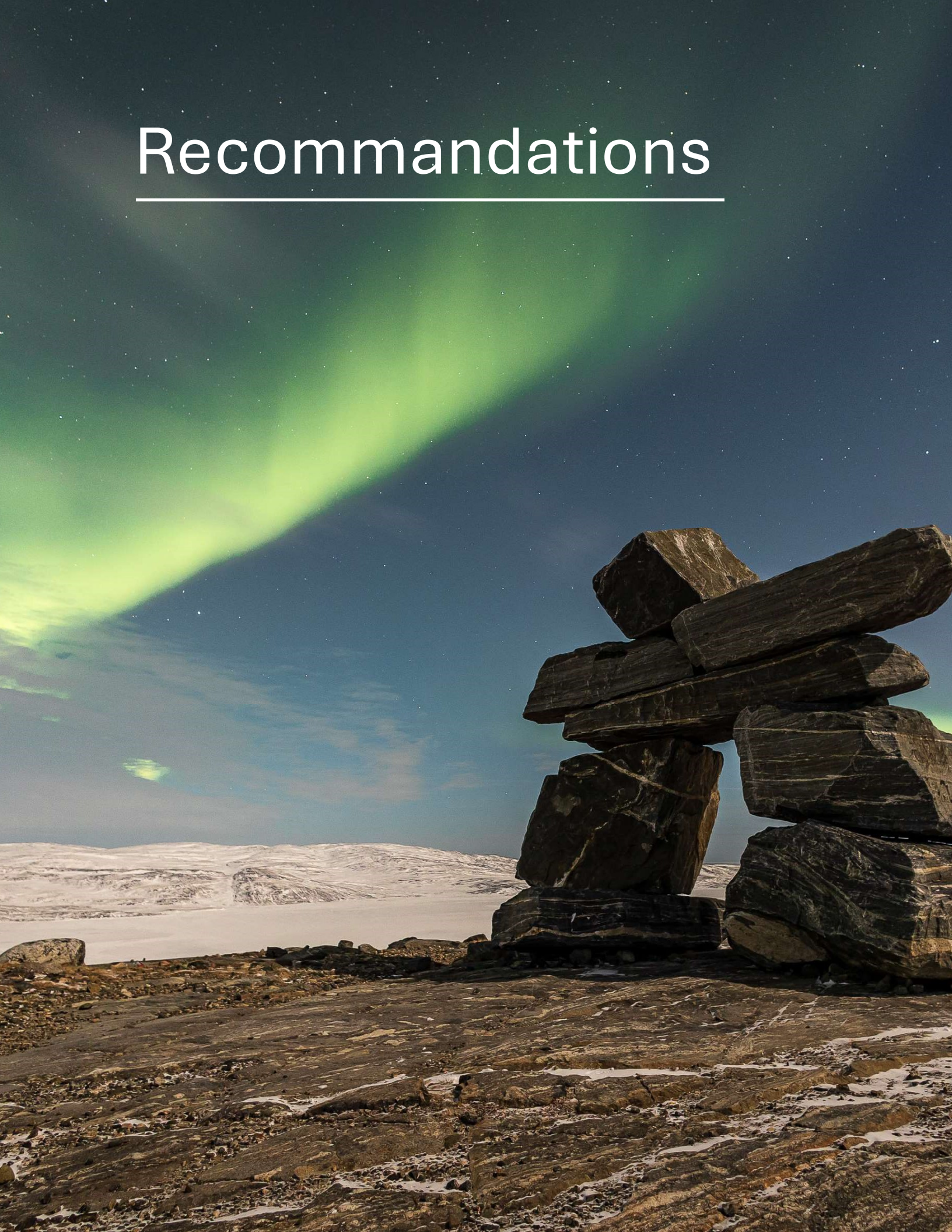
Nous avons également des bureaux à Laval et à Rouyn-Noranda.

De plus, Glencore est un acteur majeur du transport au Québec grâce à ses installations portuaires situées dans le port de Québec. Les installations de Glencore sont situées sur des terrains loués au port. Elles comprennent des voies ferrées, un dôme de stockage, un dispositif de déchargement de navires à vis, des systèmes de convoyeurs fermés et plusieurs dépoussiéreurs à manches. Tout l'équipement utilisé pour le chargement et le déchargement des navires et des wagons appartient à Glencore.

En outre, Glencore est un utilisateur important des ports de Valleyfield, Montréal et Trois-Rivières.



Recommendations



Pilier stratégique 1 : Améliorer l'environnement commercial et accélérer les projets

Un environnement commercial concurrentiel est essentiel au succès du secteur des minéraux critiques et stratégiques au Québec. Cela inclut un environnement commercial qui favorise la compétitivité des coûts, en particulier à un moment où les coûts d'investissement et d'exploitation augmentent plus rapidement que ceux de nos concurrents dans des juridictions étrangères où les coûts sont moins élevés. Un environnement commercial amélioré offre également une prévisibilité à long terme aux exploitants et aux promoteurs de projets au Québec.

Dans ce contexte, Glencore estime qu'un environnement commercial amélioré peut être obtenu en 1) ajustant la limite cumulative de quatre ans sur les crédits d'impôt remboursables; 2) retirer le plafond au Credit d'Impôt Relatifs aux Ressources (CIRR) afin de continuer à inciter l'exploration des gisements de MCS polymétalliques et reconnaître le Québec arctique; et 3) en introduisant de nouvelles mesures de soutien pour les exploitants à forte consommation d'énergie.

Recommandation 1 : Ajuster la limite du crédit d'impôt remboursable C3i des entreprises aux opérations individuelles.

Le Crédit d'impôt pour investissement et innovation (C3I) du Québec est un crédit d'impôt remboursable lancé en 2020 afin d'inciter les entreprises québécoises à moderniser leurs opérations, à adopter de nouvelles technologies et à améliorer leur productivité. Il permet aux entreprises admissibles de récupérer une partie de leurs investissements dans l'équipement de fabrication, les machines de production, les logiciels et l'équipement de traitement électronique des données. La limite est fixée à 100 M\$ de dépenses admissibles pour chaque entreprise sur une période de quatre ans.

Le secteur des minéraux critiques étant à forte intensité de capital, le plafond de 100 M\$ par entreprise sur une période de quatre ans peut être rapidement atteint. Les fonderies et affinerie canadiennes sont soumises à certains des cadres réglementaires les plus stricts au monde en matière d'environnement et d'émissions, notamment en ce qui concerne l'arsenic, les métaux lourds, les eaux usées et la gestion des déchets. La mise en conformité nécessite de plus en plus d'investissements importants et entraîne une augmentation des coûts d'exploitation liés à la surveillance, à la maintenance, aux réactifs, aux consommables et au personnel chargé de la protection de l'environnement. Dans ce contexte, Glencore a déjà atteint la limite de 100 M\$ pour l'ensemble de ses fonderies et affinerie au Québec.

Étant donné que Glencore possède plusieurs installations de traitement des métaux au Québec qui sont toutes à forte intensité de capital, nous recommandons que la limite cumulative de 100 M\$ s'applique à chaque installation individuelle, et non à l'ensemble de l'entreprise. Cela aidera Glencore à prendre plus facilement des décisions d'investissement pour toutes ses installations de traitement dans la province, ce qui, en fin de compte, soutiendra la nouvelle stratégie du Québec en matière de minéraux critiques et stratégiques.

Recommandation 2 : Retirer le plafond de 100 M\$ au Credit d'Impôt Relatifs aux Ressources afin de continuer à inciter l'exploration des gisements de MCS polymétalliques et reconnaître le Québec arctique.

Dans le cadre du budget 2025-2026, le gouvernement du Québec a annoncé des changements importants au CIRR. Les changements principaux sont :

- L'introduction d'un plafond de 100 M\$ par période de 5 ans pour les dépenses admissibles;
- La diminution du taux applicable aux installations en milieu nordique, comme Mine Raglan, de 18,75 % à 10 %, mais compensé jusqu'au 31 décembre 2029 par une bonification temporaire à 20 %;
- L'ajout de certains de frais de mise en valeur comme dépenses admissibles.

Afin de justifier une éventuelle expansion de la durée de la vie de ses activités minières ou d'augmenter sa production annuelle, Mine Raglan compte déployer un plan d'exploration de 339 M\$ de 2025 à 2029. De ce 339 M\$, 255 M\$ sont considérés comme des dépenses admissibles aux fins du CIRR. Ces investissements sont nécessaires dès maintenant pour prolonger la vie de Mine Raglan au-delà des mines actuelles, qui seront

épuisées d'ici 2042. Rappelons qu'il faut de 10 à 15 ans pour ouvrir une nouvelle mine à partir d'un gisement pour lequel nous commençons l'exploration.

Ces modifications diminuent l'attrait du Québec pour des investissements en exploration pour de grands projets de métaux critiques et stratégiques (MCS). Afin de ramener cette attractivité, il est suggéré de :

- Retirer le plafond de 100 M\$ afin de continuer à inciter l'exploration des gisements de MCS polymétalliques, qui requiert de vastes campagnes d'exploration afin de bien définir la ressource. Le retrait du plafond permettrait de conserver les crédits sur les années 2027, 2028 et 2029.
- Assurer une bonification pour les ressources minières localisées dans le Grand Nord du Québec. Ces dernières étant de 2 à 3 fois plus onéreuses à explorer que celles dans le sud de la province.
- Amener de la prévisibilité en rendant la bonification permanente au niveau de 20% pour les MCS au-delà de 2029. Pour certains gisements, les activités d'exploration s'étalent sur plus d'une décennie avant de pouvoir lancer le développement d'une mine.

Recommandation 3 : Soutenir les coûts de l'électricité dans les installations de traitement des minéraux critiques et stratégiques en indexant les coûts de l'électricité sur les prix des matières premières.

L'un des principaux avantages dont jouissent les exploitants de minéraux critiques et stratégiques au Québec vis-à-vis de leurs concurrents d'autres juridictions réside dans le coût relativement compétitif de l'énergie. Afin de soutenir la compétitivité des industries à forte intensité énergétique telles que l'extraction et le traitement des minéraux critiques, il est important que cet avantage soit maintenu.

Le gouvernement du Québec peut y parvenir, entre autres, en élargissant son modèle de partage des risques pour les coûts de l'électricité. Par exemple, les principaux producteurs d'aluminium du Québec ont généralement des contrats d'électricité avec Hydro-Québec qui sont liés au prix du marché de l'aluminium. Le modèle de partage des risques permet aux fonderies de payer moins cher l'électricité lorsque les prix du marché de l'aluminium sont bas, ce qui les aide à rester compétitives. Lorsque les prix de l'aluminium sont élevés, les alumineries paient plus cher.

Glencore recommande que ce modèle de partage des risques soit une mesure à adhésion volontaire pour les opérations de traitement d'autres matières premières figurant sur la liste des minéraux critiques et stratégiques du Québec, à savoir le cuivre et le zinc. Le soutien des coûts d'électricité pour ces opérations au Québec qui utilisent l'électrolyse comme principal procédé permettra de maintenir leur avantage concurrentiel par rapport aux opérateurs d'autres juridictions.

Pilier stratégique 2 : Développer l'ensemble de la chaîne de valeur des minéraux critiques et stratégiques

Selon la nouvelle Stratégie québécoise pour la valorisation des minéraux critiques et stratégiques, il est essentiel de promouvoir l'exploration minière, de stimuler le développement et l'exploitation minière, de tirer parti du traitement des minéraux présents au Québec et de structurer les chaînes de valeur des minéraux critiques et stratégiques autour des principes de l'économie circulaire. Nous sommes encouragés de voir que la stratégie se concentre sur le soutien des capacités existantes de traitement des minéraux au Québec, d'autant plus que Glencore exploite quatre installations de traitement des minéraux pour trois matières premières : 1) le cuivre (Fonderie Horne et CCR) ; 2) le zinc (CEZinc) et le plomb (Fonderie Générale du Canada). Nous sommes également encouragés de voir le recyclage occuper une place importante dans la stratégie, car la Fonderie Horne est l'une des plus grandes installations de recyclage d'appareils électroniques en fin de vie.

Dans ce contexte, Glencore estime que la chaîne de valeur des minéraux critiques du Québec peut être renforcée 1) en mettant en place un nouveau programme dédié au traitement des minéraux critiques, comme l'Ontario l'a récemment fait, et 2) en soutenant les activités de recyclage des minéraux critiques et stratégiques afin d'être un précurseur dans ce segment de la chaîne de valeur.

Recommandation 4 : mettre en place un programme de financement dédié au traitement des minéraux critiques, comme l'Ontario l'a fait l'année dernière.

Glencore exploite quatre usines de traitement au Québec, qui sont parmi les dernières de ce type dans le monde occidental. Ces usines sont des actifs hautement stratégiques qui fondent et affinent depuis des décennies des minéraux critiques et stratégiques comme le cuivre et le zinc, tout en gérant avec succès les fluctuations du marché. Cependant, ces dernières années, le marché mondial du traitement des MCS a considérablement changé, en grande partie à cause de la prolifération de nouvelles capacités de traitement à faible coût en Asie.

Cette évolution a créé une pression concurrentielle intense pour les transformateurs occidentaux de minéraux critiques, à tel point que certaines installations canadiennes sont menacées dans leur existence même en raison de la hausse des coûts et de la nécessité de réaliser d'importants investissements pour moderniser des infrastructures vieillissantes. Pour certaines installations de transformation au Canada et dans le monde occidental, l'objectif à court terme n'est pas d'atteindre la rentabilité de ces installations, mais plutôt d'en assurer la survie.

À titre d'exemple, le gouvernement de l'Ontario reconnaît les défis économiques auxquels sont confrontées les opérations de traitement dans sa province. C'est pourquoi, l'année dernière, il a attribué 500 M\$ en vue de lancer un Fonds pour le traitement des minéraux critiques qui soutient les dépenses d'investissement (CAPEX) pour les projets de traitement des minéraux critiques et renforce les chaînes d'approvisionnement nationales.

Glencore recommande au gouvernement du Québec de mettre en place un programme similaire de soutien aux dépenses d'investissement afin d'encourager davantage d'investissements dans le secteur de la transformation des minéraux critiques et stratégiques au Québec. Un nouveau programme de soutien aux dépenses d'investissement contribuera à réduire les risques liés aux investissements importants nécessaires au développement de certains projets, tout en uniformisant les règles du jeu avec l'Ontario et d'autres juridictions concurrentes.

Recommandation 5 : Soutenir les activités de recyclage des minéraux critiques et stratégiques afin que le Québec puisse être un précurseur dans ce segment de la chaîne de valeur.

Ces dernières années, le gouvernement du Québec a investi massivement dans l'industrie des véhicules électriques (VE) en soutenant des producteurs de VE et de batteries. Bien que ces investissements n'aient pas encore abouti à la création d'une chaîne d'approvisionnement québécoise intégrée pour les VE, le gouvernement du Québec devrait soutenir l'industrie québécoise des VE, en particulier un pôle de batteries incluant le recyclage, d'autant plus qu'un tel pôle n'existe pas encore au Canada.

Le recyclage des batteries nécessite de grandes quantités d'acide sulfurique. La fonderie de cuivre Horne et l'affinerie de zinc CEZinc sont les deux plus grands producteurs d'acide sulfurique au Québec.

Compte tenu de cela, Glencore recommande au gouvernement du Québec de continuer à investir dans l'industrie des VE, mais en se concentrant sur le segment du recyclage de la chaîne de valeur. Cela donnerait au Québec un avantage de précurseur par rapport aux autres provinces canadiennes, d'autant plus que le Québec a déjà jeté les bases pour favoriser une chaîne de valeur entièrement intégrée pour les VE.



Pilier stratégique 3 : Planifier et développer des infrastructures et des corridors logistiques stratégiques

La nouvelle Stratégie québécoise pour la valorisation des minéraux critiques et stratégiques a raison de se concentrer sur le développement et le renforcement des infrastructures et des corridors logistiques stratégiques. Cela est particulièrement important à un moment où le gouvernement du Canada a récemment déployé des efforts, notamment par le biais de la Loi sur l'unité de l'économie canadienne, pour encourager le commerce pancanadien.

Les gouvernements canadiens devraient évaluer de manière approfondie l'augmentation du commerce interprovincial du concentré de cuivre (la matière première extraite des mines de cuivre). La Fonderie Horne et l'affinerie CCR exploitées par Glencore sont les deux dernières installations de traitement du cuivre au Canada capables de traiter davantage de matières premières. Une quantité importante de concentré de cuivre provenant de l'Ouest canadien est actuellement envoyée en Asie pour y être traitée.

La Fonderie Horne de Glencore est ouverte à toute collaboration avec les mines de cuivre de l'Ouest canadien afin de devenir leur premier partenaire de choix plutôt que les fonderies asiatiques.

Recommandation 6 : Collaborer avec les gouvernements (fédéral et provincial) afin d'obtenir des matières premières à base de cuivre provenant des mines de l'Ouest canadien pour les transformer au Québec, tout en améliorant les infrastructures et les corridors logistiques à l'échelle nationale.

Une chaîne de valeur du cuivre complète et contrôlée au niveau national (en amont, médian et en aval) peut être plus résistante aux fluctuations du marché mondial et aux conflits commerciaux, contribuant ainsi à garantir un approvisionnement stable. Le renforcement de la chaîne de valeur du cuivre au Canada est hautement stratégique, d'autant plus que d'autres juridictions mondiales importantes dans le domaine des minéraux critiques prennent des mesures pour renforcer leurs chaînes de valeur nationales du cuivre. Par exemple, les États-Unis ont mis en place des droits de douane ciblés sur certaines importations de cuivre, un allègement réglementaire pour les fonderies de cuivre nationales, tout en ajoutant le cuivre à leur liste officielle de minéraux critiques, permettant ainsi à l'industrie nationale du cuivre d'accéder à des financements fédéraux et à des incitatifs fiscaux.

Glencore recommande au gouvernement du Québec de collaborer avec le gouvernement du Canada et les autres gouvernements provinciaux afin de renforcer la chaîne de valeur du cuivre à l'échelle nationale au Canada. Cela impliquerait notamment que le gouvernement du Québec collabore avec les autres paliers de gouvernement afin de garantir l'approvisionnement en cuivre destiné au Québec, plutôt que de le laisser quitter le Canada pour une juridiction concurrente. Cela impliquerait également de planifier et d'investir dans des corridors de transport afin de mieux relier les mines de l'Ouest canadien à la Fonderie Horne. Les avantages comprennent notamment le leadership du Québec dans le renforcement de la chaîne de valeur nationale du Canada, la réduction des délais et des coûts de transport, une fiabilité accrue face aux perturbations causées par les événements météorologiques, et une capacité accrue si plusieurs mines de l'Ouest canadien envoient des matières premières à la Fonderie Horne.

Pilier stratégique 4 : Mobiliser les partenaires

La nouvelle stratégie du Québec en matière de minéraux critiques et stratégiques souligne que des partenariats solides sont essentiels au succès de l'industrie des MCS au Québec. Compte tenu de la forte convergence entre la nouvelle stratégie du Québec et la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques, le gouvernement fédéral constitue l'un des partenaires les plus solides du Québec, en particulier depuis qu'il met l'accent sur le renforcement de la souveraineté dans l'Arctique.

Dans ce contexte, Glencore estime que le gouvernement du Québec devrait mobiliser le gouvernement du Canada et les communautés locales en tant que partenaires robustes pour soutenir les projets dans les régions arctiques du nord du Québec.

Recommandation 7 : Mobiliser les partenaires afin de tirer parti des opportunités à court terme dans le nord du Québec.

Mine Raglan de Glencore, l'une des plus grandes mines de nickel du Canada, et située dans la région du Nunavik, dans le nord du Québec, offre un potentiel de partenariat unique pour partager des infrastructures à « double usage » avec le gouvernement du Canada afin de renforcer la défense nationale canadienne et la sécurité de l'Arctique. Glencore exploite également le port en eau profonde de Donaldson. Elle gère le plus grand stock de carburant pour avions et de diesel du nord du Québec et exploite un hébergement de près de 1 000 chambres.

Alors que le gouvernement fédéral recherche des infrastructures à double usage, le gouvernement du Québec devrait être attentif à la répartition géographique de ces investissements et veiller à ce que l'Arctique québécois obtienne sa part.

Mine Raglan est particulièrement bien placée pour soutenir ces priorités grâce à la diversité de ses actifs, à son excellence opérationnelle en tant que mine de minéraux critiques et stratégiques, à ses solides partenariats avec les communautés locales et autochtones et à ses connexions aériennes fréquentes avec le sud du Québec et avec les communautés voisines.

Conclusion

Glencore apprécie l'opportunité qui lui est donnée de soumettre ces commentaires et recommandations à l'examen. En adoptant ces recommandations dans le budget 2026-2027, nous pensons que cela contribuera au succès de la nouvelle Stratégie québécoise pour la valorisation des minéraux critiques et stratégiques et permettra au secteur des MCS du Québec d'atteindre de nouveaux sommets.

